

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 18/05/2009

Réception par le Prefet : 18/05/2009

Publication : 25/05/2009



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2009-7-2-6

Séance du vendredi 15 mai 2009

Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Haut-Rhin : Soutien 2009

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E 6-2008 du 20 mars 2008, complétée par la délibération n° 2009-2-1-3 du 26 mars 2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération n°2008-5-2-3 du 12 décembre 2008 relative au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide d'attribuer à la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Haut-Rhin, une subvention de 2 100 € pour 2009 au titre de l'opération « Les Trophées des Métiers du Bâtiment et des Travaux Publics »,
- Précise que la dépense correspondante sera prélevée sur le programme F024, chapitre 65, nature 6574, fonction 90, opération 2009 F724 9999 du Budget Départemental,

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions